

La croisée de septembre

2025

Document à garder pour une consultation tout au long de l'année.

Site Internet de la Croisée-des-Champs
<https://cssrdn.gouv.qc.ca/croiseedeschamps>



Mot de la direction

Bonjour,

C'est avec une grande joie que nous accueillons tous nos élèves – qu'ils soient nouveaux ou déjà familiers – ainsi que leurs familles, pour cette nouvelle année scolaire. Placée sous le signe des Super Héros, cette rentrée nous invite à poursuivre notre mission éducative en mettant en avant nos valeurs essentielles : le respect, la responsabilisation et l'engagement.

Ensemble, formons une équipe unie et bienveillante, prête à accompagner chaque enfant dans son développement scolaire et personnel, afin qu'il puisse s'épanouir pleinement tout au long de l'année.

Annie Sansoucy, directrice

Premières journées de classe

Jeudi 28 aout	Vendredi 29 aout
Les élèves de la 1ère à la 6e année du régulier dès 7h47, au son de la cloche, on se retrouve dans la cour d'école.	Les élèves du préscolaire et des classes d'adaptation scolaire.

Rencontre de parents de la rentrée

Un moment privilégié avec l'enseignant(e) de votre enfant vous est offert à la rentrée. Vous pourrez dès ce moment connaître le fonctionnement de la classe, les exigences de l'enseignant(e) face à ses élèves ainsi que ses attentes.

Tous ces éléments réunis assureront une bonne communication, donc un bon départ.

Mardi 26 aout	Jeudi 28 aout	Jeudi 10 septembre
18h 1re et 2e année	Les élèves du préscolaire et des classes d'adaptation scolaire avec leurs parents : selon l'horaire convenu.	18h 5e et 6e année
19h Préscolaire		19h15 3e et 4e année

Dates importantes

Août 2025

d	l	m	m	j	v	s
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

28 aout : 1re journée de classe

Septembre 2025

d	l	m	m	j	v	s
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

1er sept. : congé de la fête du travail

24 sept. : journée pédagogique



17 et 20 octobre : Photo scolaire

Horaires des classes/service de garde

- Les élèves du **service de garde** seront accueillis par la porte principale entre 6h30 et 7h47.
 - Nous demandons aux parents de ne pas se stationner dans le débarcadère durant les heures indiquées sur les panneaux de signalisation, cette zone sert de zone d'attente aux autobus et aux berlines.
 - De nouvelles zones de débarcadères sont installées autour de l'école. Nous vous invitons à les découvrir.
 - Il ne sera pas possible d'utiliser le stationnement à l'avant puisqu'il est réservé au personnel.
 - Faisons attention à nos enfants!
- *Pour les parents des enfants utilisateurs du service de garde, nous sollicitons votre collaboration afin de ne pas venir chercher votre enfant avant 15h15. La sortie des élèves étant un moment où il y a beaucoup de déplacements et de circulation, nous devons prendre le temps de bien vérifier que chaque élève va au bon endroit.*

	Préscolaire	Primaire	Classes spécialisées
Arrivée le matin	7h47 à l'avant de l'école	7h47 sur la cour de l'école	7h42 à l'avant de l'école
Départ à la fin des classes	15h04 à l'avant de l'école	15h04 par la cour de l'école	14h44 à l'avant de l'école

Absences et heures d'ouverture du secrétariat

Si votre enfant est absent, nous vous sommes reconnaissants de signaler l'absence de votre enfant dans Mozaik **avant 7h50**. Nous apprécierions que vous précisiez la nature de l'absence ou la maladie de votre enfant. Nous en profitons pour vous rappeler nos heures **d'ouverture : 7h45 à 11h35 et de 12h50 à 15h20**. Le numéro de téléphone pour nous rejoindre est le 450-569-2099 poste 2.

Fiche santé

Merci de compléter la fiche santé de votre enfant avant **le 19 septembre**. Elle se retrouve sur le **portail Mozaïk Parents**.

En cas d'urgence, pendant les heures scolaires, vous devez obligatoirement nous fournir le nom d'un voisin ou membre de la famille qu'on pourrait rejoindre s'il est impossible de contacter les parents pour venir chercher l'élève au besoin.

<https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Service de garde

L'école possède son service de garde. En tout temps, vous pouvez bénéficier de ce service. Il est obligatoire de compléter une fiche d'inscription avant que votre enfant fréquente le service. Nous vous encourageons à faire l'inscription au cas où vous en auriez besoin. L'inscription est gratuite.

Mme Chantal Bareil, notre responsable, se fera un plaisir de répondre à vos questions.
Veuillez aviser le service de garde et l'école de tout changement en ce qui concerne votre enfant au 450-569-2099 poste 1.

Collation : Si votre enfant va au SDG, prévoir 1 ou 2 collations supplémentaires pour le temps passé au service de garde. Vos enfants ont faim !

Privilégiez des collations qui peuvent supporter la chaleur!



Autorisation de dîner à l'extérieur de l'école

Si votre enfant dîne régulièrement à l'extérieur de l'école (à la maison, chez la gardienne), il doit avoir une **autorisation écrite** (formulaire à compléter lors de la rencontre de parents). Si exceptionnellement, votre enfant dîne à la maison, une autorisation écrite est obligatoire pour chaque permission.



Conseil d'établissement et Assemblée générale de parents

Le **conseil d'établissement** de l'école est composé de 5 parents (élus à l'assemblée générale des parents), de 3 enseignants, d'une représentante du service de garde (SDG), d'une représentante du personnel de soutien, de la direction et d'un ou deux membre(s) de la communauté.

Cette année, il y aura 2 postes de parents en élection. Prendre note que **notre première assemblée générale de parents aura lieu le mercredi 10 septembre à 18h45 en présence au gymnase** de l'école.

Le conseil d'établissement détient des pouvoirs importants dans le domaine des orientations tandis que la direction de l'école veille à la qualité des services éducatifs rendus, assure la direction pédagogique et administrative de l'école et gère les ressources mises à la disposition de l'établissement par le CSS.

Veuillez prendre note qu'il est toujours possible d'assister aux réunions du conseil d'établissement et même d'y prendre la parole au point : *Parole à l'assemblée*. Tous les procès-verbaux de ces rencontres sont disponibles au secrétariat et sur le [site Internet de l'école](#).



Service de cantine

- Nous encourageons les repas froids ou l'utilisation des thermos.
- Vous devez fournir les ustensiles à votre enfant.
- Il n'y a pas de micro-ondes.

En pièce détachée, le menu est disponible.



*Qui va où à la
cloche de 15h02 ?*

Pour des raisons de sécurité, nous avons besoin de l'information concernant le départ de vos enfants au son de la cloche. Aussi, prière de ne pas modifier cet horaire pour les premières semaines.

Également en pièce détachée, la feuille à remplir et à retourner à Mme Bareil:
bareilc@cssrdn.gouv.qc.ca.

Merci de nous aider à accompagner votre enfant.

Retards

Nous portons une attention particulière aux retards non motivés, car la ponctualité est un comportement à adopter en tant qu'élève.

Il est important pour l'enfant de respecter les heures de début de son ***travail d'élève, soit 7h47.***

Nous voulons également assurer le rythme d'enseignement et la concentration des élèves déjà au travail.

Merci!



Document d'information et agenda

- Dans l'agenda de votre enfant (3e cycle) se retrouve plusieurs informations pertinentes telles que le code de vie et plusieurs informations qui concernent le fonctionnement de l'école. À lire absolument!
- Si votre enfant n'a pas d'agenda, un document en format papier vous sera donné. À lire et à garder précieusement.



Petites informations

Oubli d'un objet personnel à la maison

Si votre enfant a oublié un lunch, une bouteille d'eau, un cahier, etc. à la maison, vous pouvez l'apporter à l'école en le laissant, bien identifié, au secrétariat.

Nous vous remercions de votre collaboration!

Bouteille d'eau

Les fontaines d'eau sont accessibles. On peut y remplir notre bouteille d'eau et y boire.

Prise de médicaments

Si votre enfant doit, pendant les heures de classe, prendre un médicament prescrit par un médecin, il nous faut votre autorisation.

Un formulaire est disponible au secrétariat. Il est important d'envoyer le médicament avec la posologie dans son contenant original.



Petites informations

Internet à la maison Quelques conseils

- ❑ Installez l'ordinateur dans un lieu de passage, l'écran tourné vers l'intérieur de la pièce, à la vue de tout le monde.
- ❑ Établissez des modalités d'utilisation (temps, durée, etc.).
- ❑ Consultez de temps en temps la boîte de courriels de votre enfant en lui précisant qu'elle vous est accessible.
- ❑ Régulièrement, consultez et videz l'historique du navigateur.
- ❑ Informez-vous de ses habitudes de navigation et naviguez avec lui afin qu'il vous montre les sites qu'il fréquente, les salles de bavardage, ce qu'il y fait, avec qui, etc.
- ❑ Apprenez à votre enfant à ne jamais divulguer de renseignements personnels en ligne, à ne jamais remplir de formulaire en ligne et à ne rien acheter en ligne sans votre autorisation.
- ❑ Si votre enfant reçoit des courriels haineux, dites-lui de ne pas répondre et de vous en faire part aussitôt. Au besoin, informez la police.
- ❑ Finalement, nous vous rappelons que l'âge requis pour s'inscrire à plusieurs réseaux sociaux est de 13 ans.



Interdiction d'appareils mobiles personnels

Rappelons que le 1er mai 2025, le ministre de l'Éducation annonçait une série de mesures pour renforcer le respect et le civisme dans les écoles du Québec. Parmi celles-ci, une mesure prévoyait l'interdiction, dès la rentrée 2025, de l'**usage par les élèves du cellulaire, des écouteurs et des appareils mobiles personnels du début à la fin des cours, y compris pendant les pauses et le dîner sur l'ensemble du terrain des écoles publiques et privées.**

L'expression **appareils mobiles personnels** vise notamment tout appareil pouvant communiquer avec ou accéder à Internet, tel qu'un téléphone intelligent, une tablette, une montre intelligente, etc.

Parents bénévoles

Plusieurs parents offrent généreusement leur temps et cette collaboration nous est précieuse. Ainsi, nous vivons de très belles activités et rassemblements école, comme la Kermesse de juin dernier.

Bientôt, nous aurons besoin de 3 parents bénévoles pour la journée de la prise de photo scolaire du 17 et 20 octobre.

N'hésitez donc pas à nous faire connaître votre intérêt (par exemple pour la bibliothèque) et vos disponibilités. Vous devrez compléter le formulaire « déclaration d'antécédents judiciaires », il est maintenant valide pour 3 ans. Vous trouverez ce formulaire sur la page web de notre école. Vous devez le remettre en personne au secrétariat de l'école, car la secrétaire doit vous authentifier avec 2 pièces d'identités.

MERCI!!!

Merci aux parents bénévoles qui sont venus porter main forte lors de la fête de fin d'année 2025!

C'est dans une ambiance paisible et familiale que des parents ont servi des hot-dogs à tous les élèves de l'école. En plus d'avoir animé des activités extérieures.

Wow! Magnifique journée grâce à vous, chers parents bénévoles!

Au plaisir de vous retrouver et d'accueillir de nouveaux bénévoles.

*Bonne année
scolaire
2025-2026 !*

L'équipe de la Croisée-des-Champs